

Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) - 7455

RESPONSABLE :

Abir El Haouly
819 762-0971 poste 2658

SCOLARITÉ :

90 crédits, Premier cycle

GRADES :

Bachelier ès sciences

OBJECTIFS :

Ce baccalauréat en sciences infirmières est un programme de formation intégrée de cinq ans. Les trois premières années correspondent aux trois années du programme collégial 180.A0 ou 180.B0 en soins infirmiers du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, les deux dernières années correspondent à la partie universitaire de la formation et elles sont offertes à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Le cheminement proposé pour ces deux dernières années oriente la formation vers des apprentissages tant cliniques que communautaires tout en préservant la vision globale de l'exercice de la profession infirmière. Ce parcours évolutif permet d'abord d'enrichir les assises disciplinaires et les assises en sciences humaines. Il vise aussi l'approfondissement des assises en sciences biomédicales, la consolidation des apprentissages et le développement du savoir-agir dans des contextes de soins spécialisés et de santé communautaire.

En outre, le développement de nouvelles compétences disciplinaires en relation avec l'intervention en milieu spécialisé et en milieu communautaire privilégie une vision globale de l'ensemble des activités cliniques accomplies par l'infirmière en partenariat avec la personne et dans une perspective de prévention et de promotion de la santé, à l'intérieur d'une approche interdisciplinaire. À travers l'intervention, l'étudiante infirmière accroît son autonomie, exerce son potentiel de leadership et d'analyse critique en collaboration avec divers intervenants, s'approprie des valeurs et développe des attitudes empreintes d'humanisme nécessaires à la pratique auprès de toutes les clientèles. Ces compétences génériques et transversales développées au cours du cheminement dans ce programme de formation infirmière intégrée évoluent progressivement. Elles se déploient à travers divers domaines d'apprentissage et correspondent à des savoir-agir fondés sur l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources. Enfin, ces compétences sont consolidées à travers des situations cliniques concrètes.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

La personne admise au programme collégial 180.A0 ou 180.B0 en soins infirmiers, ou d'une version plus récente du programme, est admise automatiquement à la partie universitaire de la formation intégrée du DEC-BAC en sciences infirmières au terme des trois premières années du programme. Pour effectuer ce passage automatique, elle doit cependant soumettre une demande d'admission, sans frais, pour constituer son dossier universitaire. Une personne n'ayant qu'un seul cours de la formation générale à compléter pourra être admise conditionnellement dans le programme selon les modalités prévues à l'article 2.5.1 b) du Règlement 3 – Les études de 1er cycle de l'UQAT. Ainsi, toutes les activités de la formation technique devront être complétées.

La candidate doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

L'étudiante qui chemine dans le cadre du DEC-BAC en sciences infirmières se voit reconnaître 24 crédits en équivalence.

CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE

À l'automne 2022, le DEC-BAC et le baccalauréat en sciences infirmières auront une capacité d'accueil limitée à Rouyn-Noranda, à Val-d'Or et à Mont-Laurier. Pour les campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or ainsi que le centre de Mont-Laurier, les admissions sont ouvertes jusqu'au 1er mars 2022.

Notez que le DEC-BAC et le baccalauréat en sciences infirmières ne sont pas offerts entièrement à distance. Certains cours, dont les cours stages, nécessitent une présence en classe.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1 à 6

DECBACCI DEC-BAC sciences infirmières (24 cr.)

Trimestre 7

SCS2110 Physiopathologie (3 cr.) *
SCS2116 Méthodes de recherche en santé (3 cr.)
SCS2217 Pharmacothérapie I (3 cr.) *
SOI1301 Examen clinique en soins infirmiers I (3 cr.) *
SOI5101 Urgence I (3 cr.) *
SST1163 Ergonomie et troubles musculosquelettiques (1 cr.) *

Trimestre 8

COM2710 La communication professionnelle en santé (3 cr.) *
SCS2218 Pharmacothérapie II (3 cr.) (SCS2217) *
SOI1302 Examen clinique en soins infirmiers II (3 cr.) (SOI1301) *
SOI2101 Cardiologie I (3 cr.) *
SOI2531 Stage d'intégration : exercice infirmier en soins critiques (6 cr.) (SCS2110 et SOI5101 et SOI1301)
ou SOI2541 Stage d'intégration : exercice infirmier à l'international (6 cr.) (SOI1301 et SCS2110 et SCS2217)

Trimestre 9

SCS1505 Deuil, soins palliatifs et de fin de vie (3 cr.) *
SOI1205 Fondements en sciences infirmières (3 cr.) *
ou SOI1206 Fondements en sciences infirmières (3 cr.)
SOI1306 Soins de plaies (2 cr.) *
SOI2311 Intervention éducative dans le milieu (3 cr.)
SOI5015 Intervention en soins infirmiers auprès de la famille (3 cr.) (COM2708 ou COM2710)

Trimestre 10

SCL1416 Phénomène de la douleur (3 cr.) *
SCS2206 Introduction aux biostatistiques (3 cr.) *
SOI1323 Évaluation globale (3 cr.) (SOI1301 et SOI1302) *
SOI2328 Gestion en soins infirmiers (3 cr.) *
SOI2533 Stage d'intégration : exercice infirmier en milieu de santé communautaire et de première ligne (6 cr.) (SOI5015 et SOI2311)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours SOI2531 ou au cours SOI2541, l'étudiante doit avoir réussi ou être en voie de compléter au moins 21 crédits du baccalauréat en sciences infirmières. L'étudiante ayant une expérience clinique significative de plus de 5 ans (ou 8 700 h) dans un ou plusieurs milieux de soins critiques (salle d'urgence, soins intensifs et salle de réveil) peut présenter une demande pour effectuer le stage SOI2530 (3 cr.) au lieu du stage SOI2531 (6 cr.). Il appartient à l'étudiante de fournir à l'agente de stage la preuve du nombre d'heures d'exercices en soins critiques produite par son employeur. L'étudiante devra choisir l'un des cours suivants pour compléter son cheminement : SOI1305 Soins infirmiers en traumatologie; SOI2102 Cardiologie II; SOI5103 Urgence II.

Pour s'inscrire au cours SOI2533, l'étudiante doit avoir réussi ou être en voie de compléter 60 crédits du baccalauréat en sciences infirmières. L'étudiante ayant une expérience clinique significative de plus de 5 ans (ou 8 700 h) dans au moins 3 domaines de la santé communautaire ou de première ligne (soins à domicile, petite enfance 0-5 ans, santé scolaire primaire, clinique jeunesse et/ou santé sexuelle, santé courante, GMF/GMFU) peut présenter une demande pour effectuer le stage SOI2532 (3 cr.) au lieu du stage SOI2533 (6 cr.). Il appartient à l'étudiante de fournir à l'agente de stage la preuve du nombre d'heures d'exercices en santé communautaire ou de première ligne produite par son employeur. L'étudiante devra choisir l'un des cours suivants pour compléter son cheminement : SCL1407 Les capacités en déficiences physiques; SCL1428 Douleur chronique, syndrome douloureux régional complexe et intervention stratégique; SST1010 Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail.

L'étudiante doit posséder un permis d'exercer la profession et être inscrite au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) sans restrictions tout au long de la session où elle est inscrite à ces cours du programme : SOI2530 Stage I : exercice infirmier soins critiques (3 cr.), SOI2531 Stage d'intégration, exercice infirmier en soins critiques (6 cr.), SOI2532 Stage II : exercice infirmier en santé communautaire et de 1ère ligne (3 cr.), SOI2533 Stage d'intégration : exercice infirmier en santé communautaire et de 1ère ligne (6 cr.), SOI2541 Stage d'intégration : exercice infirmier à l'international (6 cr.) et SOI5015 Interventions éducatives auprès de la famille (3 cr.).